FICHE N°7

LES DÉMARCHES EN SANTÉ SÉCURITÉ

ÉLABORER SA DÉMARCHE EN SANTÉ/SÉCURITÉ

DÉFINIR LE CAP

La prise en compte de la santé sécurité est un des leviers de performance de l'entreprise.

Elle doit s'intégrer dans une vision globale de l'organisation de l'entreprise.

Comme les objectifs de qualité, de performance, la dimension santé sécurité doit être prise en compte et suivie au quotidien dans les décisions de l'entreprise.

PRÉ-REQUIS
- ***Engagement de la direction***
- *Définition d'une politique santé/sécurité*

RENFORCER LES COMPÉTENCES INTERNES

La direction doit identifier des acteurs volontaires et leur apporter des compétences en santé sécurité.

Elle pourra s'appuyer sur les compétences :
- *Du salarié désigné compétent (SDC)*
- *Des sauveteurs secouristes du travail (SST)*
- *Des acteurs PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)*

Mais aussi
- *Des représentants du personnel*

SOLLICITER LES ACTEURS EXTERNES
- *Services de santé au travail*
- *Branche professionnelle*
- *Carsat*
- *IPRP (intervenant en Prévention des Risques Professionnels)*

Carsat Retraite & Santé au travail Pays de la Loire
MODE GRAND OUEST savoir-faire français
Conseil Ergo

CRÉER UN OU DES GROUPES DE TRAVAIL

Les discussions liées à la santé et sécurité au travail nécessitent de rassembler plusieurs points de vue.

La diversité des échanges autour du travail dans l'entreprise permettra de mettre en place des solutions acceptées et partagées.

PRÉ-REQUIS
- *Constitution d'un groupe de travail*
- *Définition des modalités de fonctionnement*

CONCENTRER SA DÉMARCHE SUR LES CONDITIONS D'EXÉCUTION DU TRAVAIL

Quelles sont les difficultés à mon poste de travail ?

Par exemple :
- *Poids du rouleau*
- *Besoin de le soulever*
- *Éclairage insuffisant*

Qu'est ce qui me gène au quotidien ?

R67(7) - 03/2019 - Carsat Pays de la Loire - Photos Istock, Getty images, Carsat